

Veillez remplir les champs suivants:

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse électronique

J'apporte mon soutien aux enfants déshérités d'Haïti

8 €  16 €  24 €  48 €

Autre montant :  €

Je désire adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association:

Votre adhésion sera effective dès la réception du chèque libellé à l'ordre de l'association

"Enfants-Soleil" A savoir : Un reçu vous sera adressé à la suite de votre don Votre don est déductible de votre impôt à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu net imposable pour des particuliers ( Article 200 bis) et de 66% du montant des versements, dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'Affaires ( Article 238 bis) pour les sociétés.

Le don ouvre droit à déduction dans la mesure où les conditions générales prévues à l'article 238 bis 1 du code des impôts sont remplies, c'est à dire s'il est effectué au profit d'œuvres ou d'organisme d'intérêt général .

L'Association Enfants Soleil est une Association humanitaire reconnue d'intérêt général. . La loi Informatique et Liberté du 6 janvier 78 vous donne un droit d'accès et de rectification sur notre fichier qui reste sous le sceau du secret.

**\*Fédération Enfants-Soleil\***

Siège Social. 24 Challe Pourpre 95610 Eragny sur Oise

TEL: 0130370832 / 095073681 /0614958946

\*Banque populaire Rives de Paris - Rue Maurice Berteaux. Conflans Ste Honorine

Code B. 10207 Guichet 00153 Compte 70190704015 Rib: 22

**\*Enfants-Soleil Bourgogne\***

Siège Social :2 Allée du Roussillon 21000 DIJON

Tel : 0380431408 / 0624434624

Compte Banque populaire BPBFC Bourgogne Eiffel

Code B: 10807 Guichet 00407 Compte N° 42221243886 Rib: 76 E.

mail : [ecrire@enfants-soleil.org](mailto:ecrire@enfants-soleil.org)

Site : <http://www.enfants.soleil.org>